

*Réunion du Conseil Municipal*  
*du 23 avril 2020*  
**COMPTE RENDU DE SEANCE**

Tout d'abord, précisons que cette séance a été réalisée en visioconférence.

Etaient présents :

Messieurs LO GIACO, GREGOIRE, Madame DUMANGE, Monsieur CUISSET, Madame MAHIEUX, Monsieur MALLARD, Madame PERALES, Messieurs GODART, DAUDRUY, DERUE, Madame DAUSSE, Mesdames RICOUR-ARAUJO, CORNEE-MONNIAUX, Monsieur LECOCQ et Madame PISA

Etaient absents excusé :

Madame BOUCHARD, Monsieur GABELLE et Madame BRUYERE

Absent :

Monsieur VION

Avant d'aborder les points à l'ordre du jour, Monsieur le Maire souhaite donner plusieurs informations aux membres du conseil municipal.

**INFORMATIONS**

Les personnes isolées sont appelées chaque semaine par le secrétariat de la Mairie.  
Les élus restent mobilisés pour leur apporter leur aide pour les courses ou autre demande.

Les personnes aidées par le CCAS se sont vues attribuer une part supplémentaire par enfant à charge pour pallier à l'absence de restauration scolaire.

Les agents du secrétariat de la Mairie assurent une permanence téléphonique depuis le 18 mars du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00.

A compter du 27 avril, celle-ci se fera de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 jusqu'au 07 mai prochain.

L'agence postale a rouvert ses portes le 09 avril et fonctionne aux heures habituelles les lundi, mercredi et vendredi.

Le magasin ALDI ouvrira le 13 mai prochain en attendant le passage de la commission de sécurité. Une solution dérogatoire a été mise en place avec les services de la Sous-Préfecture.

La commune a usé de son droit de préemption sur l'immeuble « Bourgoin » 103 route de Boussois et l'achètera au prix de 192.000 €.

Le chantier NOREADE reprendra le 27 avril pour terminer la route de Boussois, les autres rues prévues se feront ultérieurement.

Les services communaux reprennent leur activité le lundi 27 avril. Les services techniques, les agents d'entretien des écoles et le service restauration pour les enfants des personnels soignant et forces de l'ordre.

## POINTS A L'ORDRE DU JOUR

### 1) Prochaines festivités

La fête communale de juin est annulée mais les élus ont décidé de maintenir la distribution du colis aux aînés et aux personnes du C.C.A.S.

La Commission des fêtes étudie la possibilité de la reporter en septembre à l'occasion des festivités d'automne.

Les festivités du 13 juillet 2020 sont également annulées. Monsieur CUISSET fait part à l'assemblée de la difficulté de tirer un feu d'artifice lors des festivités d'automne si la ducasse est reportée à cette date.

Les mesures de sécurité imposées par l'artificier ne permettront pas de tirer les fusées sur la place François Mitterrand.

Le défilé du 08 mai 1945 est annulé car interdit par la Préfecture. Une gerbe sera toutefois déposée au monument aux morts, pour une délégation de 5 personnes.

Monsieur le Maire propose de reporter la réception des médaillés du travail au 11 novembre. Cette proposition est validée à la majorité des élus présents.

Il propose également de maintenir la composition florale remis traditionnellement au personnel communal à l'occasion de la fête des mères mais sans réception. Proposition acceptée à l'unanimité.

### 2) Les centres de loisirs de juillet

- *Loisirs Jeunes*

Compte tenu de la fermeture de nombreuses structures de loisirs, des parcs d'attraction, Monsieur le Maire a proposé aux membres du conseil municipal d'annuler l'opération « Loisirs Jeunes ».

- *Centres de loisirs*

Compte tenu de l'incertitude des mesures gouvernementales qui nous seront communiquées dans les semaines à venir, Monsieur le Maire explique que la crise sanitaire que nous traversons actuellement ne permet pas à la Commune de savoir si les centres de loisirs pourraient être ouverts et si oui dans quelles conditions.

Il est décidé sur proposition du Maire de faire une déclaration à la DDCS pour l'ouverture éventuelle d'un centre de loisirs de 50 enfants soit 5 groupes de 10 enfants qui seront encadrés par deux moniteurs. Les conditions d'accès à ce centre de loisirs seront définies ultérieurement.

### 3) Distribution de masques

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la Commune a commandé 2.500 masques grand public réutilisables destinés à la population asseventoise. Ces masques seront distribués par les élus avant le 11 mai.

Il ajoute ensuite que la Région mettra à disposition de la Commune 1.870 masques grand public réutilisables qui seront également distribués aux asseventois.

La Commune fait également une commande mutualisée avec les services de l'agglomération de 1.000 masques jetables destinés au personnel communal.

Enfin, il informe le conseil municipal que le club couture a confectionné des masques en tissu pour le personnel communal. Les membres de la couture continuent de fabriquer des masques.

### 4) Bulletin d'information

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un bulletin municipal va être élaboré à l'issue de cette réunion pour informer la population des décisions prises par la Municipalité durant la crise sanitaire et le confinement.

### 5) Questions diverses

Monsieur GREGOIRE informe les membres du conseil municipal que la tondeuse autoportée de la Commune est en panne et que, pendant la période de confinement, il est difficile de la faire réparer, d'autant plus que les pièces détachées viennent d'Italie.

Plusieurs membres du conseil municipal proposent des solutions qui seront étudiées dans les prochains jours.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le chantier de l'école est à l'arrêt depuis le 16 mars dernier.

L'architecte sera contacté dès la semaine prochaine pour étudier la reprise et la faisabilité du bardage cet été.

Aucun élu n'ayant de nouvelles questions, Monsieur le Maire a clos la séance.